



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
de l'administration pénitentiaire**

**Direction interrégionale des services pénitentiaires de
Centre de Détention de Châteaudun**

**A Châteaudun
Le 15 juin 2022**

Arrêté portant délégation de signature

Vu le code pénitentiaire notamment ses articles R. 113-66 et R. 234-1 ;

Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 14 avril 2022 nommant Monsieur Maxime MICHEL en qualité de chef d'établissement du **Centre de Détention de Châteaudun**.

Monsieur Maxime MICHEL en qualité de chef d'établissement du **Centre de Détention de Châteaudun**.

ARRETE :

Article 1^{er} : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Abdelkader KOURAK, Adjoint au chef d'établissement au Centre de Détention de Châteaudun, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 2 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Matthieu FRACSO, Directeur de la Détention au Centre de Détention de Châteaudun, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 3 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Sophie BEDMISTER, Attachée d'Administration de l'Etat au Centre de Détention de Châteaudun, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 4 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur John RESSE, Directeur Technique au Centre de Détention de Châteaudun, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 5 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Franck NERINY, Capitaine, Chef de Détention au Centre de Détention de Châteaudun, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 6 : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Marie DESCHODT, Cheffe des Services Pénitentiaire au Centre de Détention de Châteaudun, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 7 : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Patrice VASNER Capitaine, au Centre de Détention de Châteaudun, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 8 : Délégation permanente de signature est donnée à :
Monsieur Jean-Pierre CALERO, Capitaine, au Centre de Détention de Châteaudun,
Monsieur Abderrahim MOUSSA-BENYACINE, Capitaine, au Centre de Détention de Châteaudun.
Madame Marc-Marie DESIR, Capitaine, au Centre de Détention de Châteaudun,
Monsieur Ahmed TOUKAL, Capitaine, au Centre de Détention de Châteaudun,
Madame Carine PENDANT, Capitaine, au Centre de Détention de Châteaudun,
Aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 9 : Délégation permanente de signature est donnée à :
Monsieur Joël BEAUMONT, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.
Monsieur Cédric ESCALDA, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.
Monsieur Emmanuel GOMES-LOPES-DA-COSTA, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.
Madame Assma GOURARI, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.

Monsieur Cédric GREMILLET, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.

Madame Yolène HERMANN, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.

Monsieur Laurent JEGOT, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.

Madame Oriane JOSEPH-FRANCOIS, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.

Monsieur Stéphane LECUREUR, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.

Monsieur Eric LEON, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.

Monsieur Dimitri LEPRINCE, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.

Monsieur Cédric PAYEN, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.

Monsieur Jean-Gilles PLET, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.

Monsieur Rony SAMBAR, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.

Monsieur Frank VACOSSIN, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.

Monsieur Dominique VIDAL, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.

Monsieur William VILAIN, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.

Aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

Article 10 : Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département d'Eure-et-Loir et affiché au sein de l'établissement pénitentiaire.

Le chef d'établissement,
Maxime MICHEL



CD de CHATEAUDUN

31 avenue du Colonel PARSONS – BP 90129- 28205 CHATEAUDUN Cedex

Téléphone : 02.37.97.55.00

